

PROGRAMME D'ACTIVITES 2024

ACTIONS POLITIQUES ET OBSERVATION DU SECTEUR

- Poursuivre le dialogue avec les pouvoirs publics afin de faire connaître l'association, et notamment demander à ce que la FACC figure dans un certain nombre d'instances professionnelles (commissions CNC...), pour représenter ses adhérents et faire reconnaître ce pan important du monde du cinéma.

- Faire des rendez-vous politiques, avec le BLOC, à l'AFCAE où, une présentation de la FACC sera programmée lors d'une réunion des associations territoriales, à l'ARP, qui, lors de ces rencontres, n'a pas brillé par sa connaissance fine de notre secteur d'activité...

- Étudier le secteur de l'action culturelle cinématographique : recenser les acteurs, leurs champs d'interventions, leur couverture géographique, les activités menées, les publics touchés et mesurer leurs difficultés, connaître leurs attentes vis à vis de la FACC

La création d'un observatoire de l'action culturelle cinématographique est un objectif à terme, avec le soutien des institutions concernées. Le Centre national du cinéma a déjà été sollicité en ce sens et une réunion est prévue en janvier 2024 pour en définir les modalités. Le Ministère de la culture devra être également sollicité pour permettre à la FACC de s'engager dans cette démarche et de réaliser une première phase d'étude auprès des structures et indépendants du secteur de l'action culturelle cinématographique.

- Poursuivre la dynamique des groupes de travail. Outre les groupes de travail déjà constitués autour de différentes thématiques (rémunération des intervenants, cartographie de l'action culturelle, charte de l'action culturelle), d'autres sujets ont émergé lors de la réunion du 23 février dernier :

- o Groupe de travail sur les spécificités des indépendants et des associations peu ou non subventionnées au sein de la FACC.

- o Groupe de travail sur les associations subventionnées par le CNC

- o Groupe de travail sur les dispositifs scolaires à l'heure du déploiement du Pass culture

- Poursuivre le travail mené auprès des intervenants indépendants.

Les intervenants relèvent souvent du régime de la micro-entreprise, ce qui les isole et les maintient dans une situation fragile. La FACC a l'objectif de leur fournir un espace de rencontres et d'échanges réguliers, pour qu'ils puissent se regrouper et alimenter leurs réflexions collectives, et leur apporter des ressources dans différents domaines : administratifs, juridiques, mises en réseaux... La FACC souhaite notamment procéder à un repérage des regroupements d'employeurs intervenant dans le champ culturel, voire cinématographique, et contribuer si possible à l'émergence de structures de ce type dans les régions qui n'en sont pas dotées, en vue de sécuriser le parcours des intervenants et des structures qui les emploient

DÉVELOPPEMENT DES ADHERENTS POUR MIEUX REPRESENTER LE SECTEUR

- Développer la communication vers les adhérents, se faire connaître

La FACC adresse des newsletters mensuelles à ses 700 abonnés, permettant de partager des informations et de promouvoir des rendez-vous importants pour le secteur. Un compte LinkedIn a été ouvert pour réunir les acteurs du secteur, et quelques communiqués de presse ont été publiés, notamment pour soutenir les travaux et mobilisations des adhérents de la FACC : Tribune de l'Archipel des Lucioles, difficultés du festival de Clermont-Ferrand... Il reste beaucoup à faire pour développer et structurer la communication de l'association. A moyen terme, une partie du site internet de la FACC sera réservée aux adhérents, afin de leur permettre d'accéder à des ressources : contacts utiles, conseils, actualités sectorielles ...

- Développer fortement le partage d'informations, qui semble être l'un des besoins principaux de nos adhérents et l'un des éléments qui fonctionne le mieux au sein de l'association : événements décentralisés en Région, mise en place de mailings / de groupes pour infos sur diverses thématiques, meilleure utilisation du site Internet de l'association pour de la communication vers les adhérents, développement d'un pôle ressources...

- Poursuivre les rencontres en Région.

La FACC poursuivra ses propositions de rencontres dans le cadre des festivals de cinéma qui ont lieu tout au long de l'année, dans toutes les régions. Ces moments d'échanges ont pour objectifs de rencontrer et de recenser les acteurs du secteur non encore connus de la FACC, tout en répondant à leurs besoins d'informations, de conseils et de soutien. Ces rencontres ont également pour objectifs de continuer de promouvoir la FACC et de développer son nombre d'adhérents. Pour 2024, la FACC envisage des temps de rencontres à l'occasion des festivals suivants :

- Festival du court métrage de Clermont-Ferrand en février
- Cinéma du réel, en mars à Paris
- Festival de Brives en avril : Delphine prend contact
- Rencontres AFCAE et ACID en mai à Cannes
- Festival de Douarnenez, fin août ou Mellionec en juin
- Etats généraux du documentaires de Lussas en août
- Rencontres nationales de l'Archipel des Lucioles, en novembre à Cannes

DÉVELOPPEMENT DES FINANCEMENTS

- Donner à la FACC les moyens de poursuivre ses activités et de déployer des nouveaux outils d'information et de négociation. Une demande de subvention auprès du FDVA, afin de soutenir les réunions/formations de bénévoles dans les différents territoires, est à déposer. La FACC pourra aussi proposer des accompagnements stratégiques à ses adhérents (type DLA), afin de les soutenir dans ce contexte difficile.